



Bourses congrès internationaux – GFP Méd – 2024

La section Méditerranée du Groupe Français des Polymères* propose de financer pour 2024 **quatre bourses de congrès**, d'un montant de **400€ chacune**, pour des doctorants participant à des congrès internationaux au cours de l'année 2024. Deux bourses seront délivrées sur dossier et deux autres lors des journées scientifiques 2024 qui auront lieu à Sophia Antipolis au CEMEF-MINES Paris PSL (en mai 2024, dates à définir).

Attribution de deux bourses sur dossier :

Cette action s'adresse aux doctorants effectuant une thèse dans un des laboratoires de la région couverte par la section Méditerranée du GFP. Ses bourses sont délivrées sur dossier et sur des critères de motivation et d'excellence scientifique. Il est à noter que les lauréats pourront valoriser l'obtention de cette bourse dans leur CV. Le doctorant doit demander une communication orale dans un congrès international, en 2024, en relation avec les thématiques du GFP**. Le candidat doit impérativement être membre du GFP au moment de sa demande. Pour rappel, le GFP Méditerranée prend en charge l'adhésion des doctorants au-delà de la 2^{ème} année (protocole ci-joint).

Les candidats à cette bourse doivent envoyer un dossier de candidature comprenant (***all documents can be written or completed in French or English***) :

- le document « Eléments du dossier pour demande de bourse de congrès internationaux 2024 » dûment rempli
- un CV
- une lettre de motivation, contre-signée par le directeur du laboratoire, stipulant, entre autres, l'intérêt pour l'étudiant à participer à ce congrès
- une copie du résumé envoyé pour la demande de communication
- un bilan des frais envisagés pour ce congrès
- une copie d'écran prouvant l'adhésion du candidat au GFP

Les dossiers sont à envoyer par courrier électronique **au plus tard le 27 février 2024 le 8 mars 2024** à Aurélie Taguet et Nicolas Le Moigne (secrétaires de la section, aurelie.taguet@mines-ales.fr, nicolas.le-moigne@mines-ales.fr).

La bourse a pour objectif de couvrir une partie des frais de congrès (déplacement, logement, inscription, congrès au cours de l'année 2024) de l'étudiant à concurrence de **400€**. Elle sera versée au laboratoire à réception d'une facture établie par le laboratoire et d'une copie des justificatifs des frais engagés pour l'étudiant dans le cadre du congrès. Le laboratoire conservera l'original des justificatifs.

Le candidat s'engage à remercier explicitement la section Méditerranée du GFP pour son soutien financier lors de sa présentation au congrès.

Chaque Lauréat aura à fournir un résumé graphique du travail scientifique de sa communication qui sera affiché sur la page du site web de la section Méditerranée du GFP*.

L'attribution de la bourse est limitée à une seule par candidat pendant son cursus de doctorat.

Nota bene : Deux autres bourses de congrès seront attribuées lors des journées scientifiques et industrielles du GFP Méditerranée qui se tiendront au printemps (mai) 2024 (dates à venir) au CEMEF à Sophia Antipolis.

* <https://www.gfp.asso.fr/le-gfp/regions/mediterranee>

** *Il est impératif que le doctorant demande une communication orale. Toutefois, l'obtention de la bourse n'est pas assujettie à l'obtention d'une communication orale. L'attribution d'une communication par affiche par le comité scientifique du congrès ne remet pas en cause l'obtention de la bourse.*